

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2022**

DÉLIBÉRATION N° 2022-141

Objet : Création du Diplôme Universitaire "*Mastering the TV formats of tomorrow : Creation and development* (Création et développement de formats audiovisuels)"

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président Formation ;

Considérant l'avis favorable du conseil académique du 13 octobre 2022 ;

Approuve la création du Diplôme Universitaire "*Mastering the TV formats of tomorrow : Creation and development* (Création et développement de formats audiovisuels) » de l'EUR CREATES, comme annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 25 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 25 octobre 2022

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-141**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 2 NOVEMBRE 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

Intitulé de la formation : Mastering the TV formats of tomorrow : Creation and development (DU Création et développement de formats audiovisuels)	
Objet du projet de formation :	Création
Composante :	EUR CREATES
Secteur disciplinaire :	66 - PLURI SCIE HUMAINES ET
Responsable de la formation (Nom Prénom) : Serge Milan ; Jean-François Trubert	
Fonction : Enseignants Chercheurs	
Grade :	
Téléphone : 0674073087	
Mail : serge.milan@univ-cotedazur.fr ; jean-francois@univ-cotedazur.fr	
Etude du marché / Opportunité économique et/ou pédagogique de l'action de formation (Contexte et enjeux de la formation, besoin et identification de la demande du marché, ancrage territorial, offres concurrentes...)² en 3 lignes maximum :	
Le marché audiovisuel est constitué d'une part des chaînes de télévision et plateformes de streaming, et d'autre part des producteurs. Ce sont ces derniers qui vendent puis produisent les contenus. Leur activité repose sur le talent de leurs créatifs, dont le rôle est de développer de nouveaux programmes puis de les vendre aux diffuseurs. Le marché des formats TV représente à côté de la fiction la moitié du secteur de la production : pourtant, aucune formation exclusivement dédiée à la création de ces formats n'existe en France actuellement.	
Public visé :	
Cycle du diplôme	Master
Niveau d'entrée minimal (bac, bac+1, bac+2 ...) :	Bac+4
Niveau estimé de sortie (bac, bac+1, bac+2 ...) :	Bac+5
Prérequis : M1 en industries culturelles et créatives / expériences professionnelles en créativité ou production de formats	
Objectif pédagogique exprimé en compétences/métiers :	
Gestion de projets audiovisuels et conception de formats audiovisuels variés. Il s'agit de développer les compétences académiques (créativité, gestion de projet, marketing, compétences juridiques) et professionnelles (connaissances du marché audiovisuel international et des formats, capacité à répondre à un brief client, maîtrise du pitch, création de trailers, etc.) nécessaires à la création, au développement et à la commercialisation des formats audiovisuels auprès des diffuseurs.	
Modalités pédagogiques (Synchrone/asynchrone)	Synchrone
Modalités pédagogiques (Présentiel/Distanciel/Hybride)	Hybride
Aspect formation continue² :	
*- Souhait d'ouvrir la formation à la formation continue :	Oui
*- Souhait d'enregistrer la formation au RNCP ou RSCH :	Oui
Logistique (lieu de la formation, capacité salle, spécificités salles) : Campus Georges Méliès, Cannes, salle équipée.	
Langue(s) d'enseignement : anglais et français	
Nombre visé de participants par session : 15	
Nombre de sessions par an et périodes de l'année : 1	
Durée de la formation	
Rythme de la formation (journée, soir, samedi, alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...) : Cours en journée, hybride	
Stage	Oui
Durée du stage : Facultatif	
Partenariat public ou privé financier :	
Partenariat public ou privé académique : En partenariat avec un groupe de production télévisuelle	
Informations complémentaires :	
1. Avis COPIL composante (avec soutenabilité du site) :	

Arguments (alignement stratégique, intérêt financier, intérêt d'image, intérêt pour l'insertion professionnelle des étudiants, ...) :

Date COPIL composante :

2. Date de remise de l'opportunité au Vice-président formation :

3. Accord du Vice-président formation pour instruction du dossier :

Date d'accord du Vice-président formation :

5. SELECTION					
Date d'ouverture de la campagne :	dimanche 15 mai 2022				
Date de fermeture de la campagne :	jeudi 15 septembre 2022				
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	vendredi 16 septembre 2022				
Capacité d'accueil :	15,00				
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER			CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non				
Relevé de notes des études supérieures :	Oui	Matières examinées :	Toutes les matières relevant de la créativité, de la gestion de projet, du rédactionnel		
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, structure, syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).			
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Éléments de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.			
Lettres de recommandation :	Oui	Facultatif	Ne rentre pas dans les critères de sélection mais permet d'apporter un soutien à la candidature.		
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Oui	Obligatoire	Niveau CECRL attendu :	B1	
Niveau de langue en anglais :	Oui	Obligatoire	Niveau CECRL attendu :	B2	
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Oui	Facultatif	Élément permettant d'évaluer la pertinence des travaux effectués au regard du diplôme souhaité.		
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Non				
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Oui	Facultatif	Préciser les critères :	Formations ou certifications relevant des thématiques du DU	
Autre document (précisez):	Non				
Entretien Oral :	Oui	L'entretien oral fait suite à une phase de présélection sur dossier. Il permet d'apprécier les qualités du candidat sur son savoir être, son expression, la clarté et la cohérence d'un raisonnement, le degré de motivation et la pertinence de ses réponses quant à la préparation à cet entretien.			

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.